

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 4336)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 24

Alinéas 1 et 22

Remplacer la date :

1^{er} janvier 2024

par la date :

1^{er} juillet 2023

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de coordination pour que le I (qui supprime les dispositions du code de l'urbanisme) et le I bis (qui transfère ces dispositions dans le code de la construction et de l'habitation, en les renforçant) entrent en vigueur à la même date.